

Deepfakes : ce collège sensibilise au cyberharcèlement

Des mineures ont été victimes de *deepfakes* pornographiques, vidéos truquées par l'intelligence artificielle, en mars. Leur collège à Saint-Hilaire a sensibilisé les adultes au cyberharcèlement.

Il y a deux mois, une douzaine de collégiennes découvraient leur image dans des *deepfakes* pornographiques, des montages vidéos truqués à l'aide de l'intelligence artificielle. Elles en ont rapidement parlé à leurs parents et professeurs et de nombreuses plaintes ont été déposées. « **Depuis, on a senti des parents en détresse par rapport au monde numérique et à leur responsabilité sur ce point. On a décidé d'organiser une sensibilisation au cyberharcèlement pour les aider** », indique le directeur du collège l'Immaculée-Conception à Saint-Hilaire-du-Harcouët, Marie-Bernard Boudant.

« Je conseille d'aller ouvrir le téléphone de l'enfant »

Mardi 13 mai, une quinzaine de parents d'élèves et professeurs avaient répondu à l'appel. La présentation était menée par l'adjudante cheffe Karine Morini, le gendarme correspondant nouvelles technologies Baptiste Chéron et la maîtresse avocate Joan Allen, qui ont multiplié les exemples pratiques.

« **Il faut insister sur le terme de consentement : on ne peut pas publier une photo ou une vidéo de son prof ou de son camarade sans son accord**, explique le gendarme. **Je conseille aux familles d'aller ouvrir le téléphone de leur enfant et d'aller voir comment il se comporte.** » Un acte pas si évident pour ces parents, qui veulent aussi laisser un peu de liberté à ces adolescents. « **Moi il me dit tout le temps, "Maman tu vois le mal partout"** » rapporte une mère de famille. « **On a beau faire l'effort de regarder, parfois on est dépassé. Surtout quand c'est sur Snapchat et que les messages disparaissent** », ajoute une autre.

« Grande déviance sur les comportements injurieux »

Et pourtant, le cyberharcèlement est commun sur les réseaux sociaux. « **Vu qu'ils sont derrière un écran, il y a une grande déviance sur les comportements injurieux. Mais ce sont les parents qui sont responsables des dommages causés par leurs enfants mineurs, y compris**

si l'acte est commis à leur insu », pointe Baptiste Chéron.

Ça, le directeur de l'établissement privé le constate régulièrement. « **Il ne se passe pas quinze jours sans que je sois amené à appeler une ou deux familles à propos d'une insulte sur les réseaux.** » Pour Marcial Mendez, qui a trois enfants dont un garçon en 5^e dans ce collège, il était indispensable de venir. « **Après l'affaire, on est inquiets pour nos enfants. Je voulais prendre quelques heures pour mieux m'informer.** »

Audrey VAIRÉ.



Une quinzaine de professeurs et parents d'élèves sont venus se sensibiliser au cyberharcèlement, mardi 13 mai, au collège l'Immaculée-Conception à Saint-Hilaire-du-Harcouët. Ouest-France